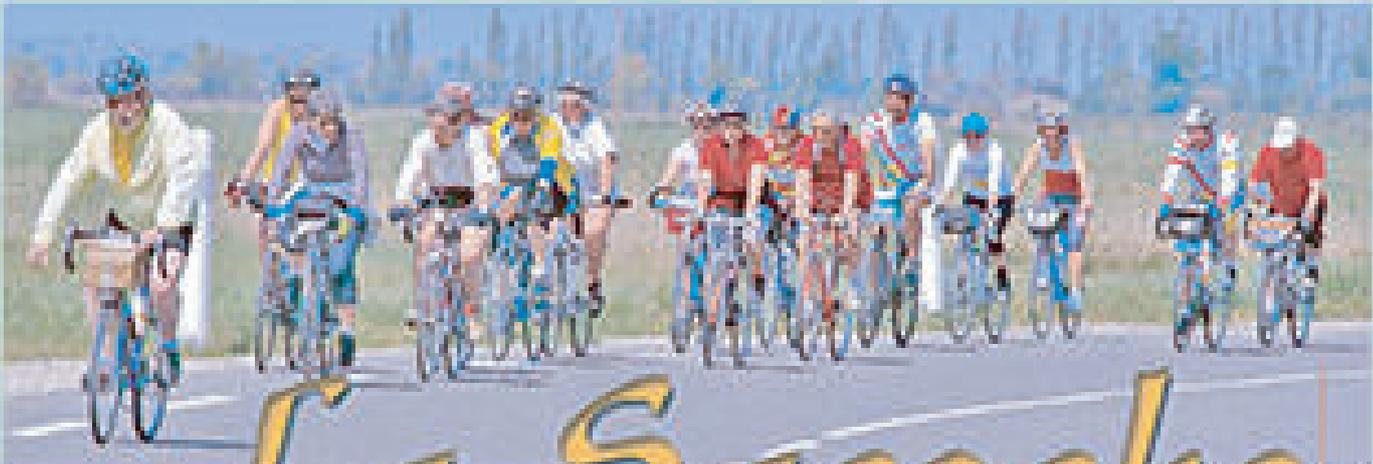


La revue des cyclos qui ont le temps



La Sacoche



**Spéciale
coup de pouce**

Qui l'eut cru ?

Le mois de mai s'étire dans un déconfinement aux facettes multiples. Quant à la télé, forcément à l'affût d'événements remarquables, je dois dire que cette semaine elle m'a laissé surma selle !

Qu'ai-je donc vu ?

Des vélos ! Des famillettes sur de vieux biclous restaurés - du moins on doit le supposer - cheminant benoîtement cheveux au vent ! Sans casque évidemment ! Des boutiques de vélocistes débordées par les commandes de remise en état du vélo de grand-père !! Vous avez dit révision ? Délai d'attente un mois mon bon monsieur ! Faut dire que dans un élan de générosité l'Etat offre une prime de 50€ pour toute révision de vélo, ça vaut le coup de changer les câbles de frein ! Bien sûr La Sacoche a voulu suivre l'affaire de près, Tonton Sacoche s'en est chargé ; les résultats qu'il expose plus loin valent le détour.

A la télé toujours.....deux braves cyclos comme vous et moi, qui se croyaient tranquilles loin de toute civilisation, interviewés au sommet du Lautaret, incroyable, inoui ! J'imagine tous les chenus du club des Cent Cols auquel je m'honore d'appartenir se tapant sur les cuisses en rigolant ! On ne parle pas du même vélo, c'est sûr !!

Alors voilà, le vélo revient. Alleluia ! A l'évidence il s'agit surtout du vélo de ville ; de quoi se réjouir quand on subit les embouteillages monstres qui paralysent et empestent nos belles cités. L'ennui, c'est qu'immédiatement après ces spots encourageants, la télé débite des discours sur l'impérieuse nécessité d'écouler des milliers (des millions ?) de voitures toutes neuves dont la planète se passerait bien sous peine de faillites en cascade, croissance oblige..... C'est vrai qu'il nous faut évidemment plus de bagnoles parce qu'il faut rouler seul pour éviter toute contamination par ce fichu coronavirus, ce qui sonne le glas des co-voiturages.....

Donc on s'achemine inexorablement vers une cohabitation dont les inconvénients, pour ne pas dire les dangers sont en défaveur des cyclistes. Faudra t'il porter le masque à vélo pour pouvoir injurier l'automobiliste qui vous serrera de trop près ? Cycliser avec un masque, vous avez essayé dans la côte qui descend de chez vous ? Pour tout dire, ce n'est pas un masque antiviral qu'il faudrait mais plutôt un masque anti-pollution !

Se déplacer à vélo ne saurait être une lubie passagère. Se déplacer à vélo en décidant de laisser la bagnole au garage parce que le boulot est à moins d'une demi-heure, c'est une culture. Chaque cas est particulier.

Il faut bien sûr prendre en compte le climat pour s'habiller correctement sans risquer le froid comme la transpiration excessive. Prendre en compte le profil du trajet pour avoir un jeu de vitesses approprié, c'est-à-dire la gamme de braquets adéquate. Ce n'est pas toujours possible, même avec une révision sérieuse.

Se pose et se posera la possibilité de parquer son vélo en lieu sûr car tout le monde sait ce qu'il en est dans la rue ! Vandalisme, vol.....Donc un effort bienveillant et résolu des entreprises pour aménager un garage protecteur.

La Sacoche insiste depuis longtemps sur la sécurité, un mot qui n'a guère fleuri dans les reportages cités plus haut. En voiture on doit mettre sa ceinture. A vélo on doit mettre un casque, mais aussi avoir son vélo éclairé, même à l'arrêt, ce qui disqualifie l'antique dynamo (voir La Sacoche n°82- Pleins feux).

On peut aussi comprendre qu'on ait besoin de se changer sur son lieu de travail ; ce n'est pas une nouveauté mais la voiture avait permis de court-circuiter cette étape.

Nous sommes bien en présence d'une révolution culturelle. Fera t'elle long feu ? A voir.....

Nous parlons de vélo mais la solution ne serait-elle pas dans l'investissement pour un VAE ? Cet investissement est bien moindre que pour changer sa voiture, quelles que soient les incitations politiques à le faire. Puissance et confort, entretien quasi nul, batterie amovible qu'on peut recharger la nuit, autonomie courante autour des 100km. Et ce progrès substantiel se décline aussi en tricycle propice au transport de marchandisesou d'enfant ! (La Sacoche n°87- Le tricycle de Fredo). La Sacoche a maintes fois évoqué le VAE depuis son n°32 de juin 2012. On pourra aussi visiter les n°47, 52 et 75.

On ne peut pas prôner l'usage du vélo, quel qu'il soit, sans évoquer les infrastructures cyclables. Vaste sujet sur lequel nous présenterons quelques réflexions assez acides dans notre n°91.

Marcel Vaillaud

Coup de pouce vélo au royaume d'UBU

Pour pallier les effets négatifs de la contamination virale entre les individus qui se déplaceraient par transports en commun, il est apparu que le vélo serait une piste hygiénique. Ça, les cyclos le savent depuis longtemps que le vélo est bon pour la santé!

L'Etat, pour pousser à la roue, si l'on peut dire, incite les municipalités à établir, même provisoirement, des pistes cyclables en vue de soulager le trafic. Dans sa grande mansuétude, il a prévu une enveloppe de 20 millions d'euros pour aider à rénover le parc de cycles et ainsi encourager leurs propriétaires à l'utiliser plus souvent. A première vue cette prise ultra rapide de décision budgétaire peut être accueillie plutôt favorablement.

Seulement voilà ! Pour être bénéficiaire de cette petite manne temporaire (fin 2020) il faut suivre les sept préceptes officiels ci-dessous. Nous n'en avons pas changé un iota , chacun appréciera.....

Avant que le particulier ne se rende chez le réparateur :

(OPTION 1) : pré-enregistrement de l'identification du particulier sur la WebApp

(OPTION 2) : prise de rendez-vous par le particulier chez un réparateur référencé.

Le particulier se rend chez le réparateur :

1. Remplir le formulaire d'identification du particulier (si l'option 1 a été réalisée par le particulier, le réparateur doit simplement vérifier les informations saisies)
2. Vérifier si le particulier n'a pas déjà bénéficié du Coup de Pouce Vélo - Réparation pour le même vélo (si c'est le cas, la WebApp émet une alerte)
3. Ouvrir un dossier de demande sur la WebApp via un Smartphone.

option : Présenter un devis comprenant les réparations à réaliser, les prix associés et le forfait Coup de Pouce Vélo - Réparation applicable.

Réparation du vélo et retour du particulier chez le réparateur pour récupérer le vélo .

4. Éditer la facture du client comprenant tous les éléments demandés par la procédure.
5. Ajouter la facture sur la WebApp ainsi que le montant HORS TAXE des prestations éligibles au Coup de Pouce Vélo - Réparation facturée.
6. Prendre une photo du vélo en scannant l'O° Code (ou saisissant la référence du dossier client) qui aura été donné à l'étape précédente par la WebApp.
7. Enregistrer le dossier et le valider en ajoutant le code que le client aura reçu par SMS lors de l'enregistrement du dossier : le dossier sera transmis automatiquement à l'équipe « ALVEOLE Coup de pouce vélo » pour vérification.

Validation du dossier par l'équipe Alvéole Coup de Pouce vélo.

Cas 1 : Le dossier n'est pas complet, des compléments peuvent être demandés avant de le valider.

Cas 2 : Le dossier est complet et validé, le remboursement sera effectué par virement.

Vous avez bien lu et compris la ou les manœuvres pour finaliser l'opération ?

La Sacoche qui s'est penchée sur la question sérieusement émet des doutes quant à la faisabilité de l'opération. Doutes étayés par son enquête auprès de pros de la réparation de cycles.

Il apparaît :

Primo : Que cette mesure, il faut le reconnaître, amène de la clientèle dans les ateliers, ce qui est une bonne chose mais...

.....il y a eu une telle demande que certains magasins débordés demandent des délais de plusieurs semaines ! D'autres devant les tracasseries administratives qui cassent le rendement ont abdiqué et refusent leur participation...

.....//.....

suite de la page 2

Secundo : A la lecture du charabia ci-dessus le pro référencé se doit de répondre clairement à la clientèle et ce à longueur de journée. Et souvent à des questions incongrues ou malhonnêtes de profiteurs occasionnels. Restons Zen.

Tertio - Poser le tournevis, se laver les mains, aller sur son P.C. et faire la préinscription du client (questionnaire sur le vélo marque N° de série) faire le devis et là, il va recevoir un code.

A ce stade, si tout est correct (parce qu'au début les liaisons avec la plateforme ont bafouillé gravement), enfin il va pouvoir se mettre au travail, pas toujours facile selon les biclous amenés(!) Faut dire que pour certains, entre la rouille et la crasse (restons polis) la propreté passe au second plan. On trouve aussi le même phénomène chez les cordonniers.

Fin du travail, le mécano va sur le site idoine et donne le montant de la facture.

Le site interpellé va lui demander à partir de son portable la photo du vélo réparé et de scanner la photo avec le N° de code arrivé précédemment sur son P.C.

A ce stade revenir à la ligne 7 pour une bonne compréhension car en plus le client n'a qu'une demi-heure pour le donner au marchand sinon ça coince !

Et quand enfin tout est à jour le client paie la différence et le marchand attend les 50 €.

Le délai de règlement se devait à l'origine d'être d'une semaine, ce qui était correct pour contrôler leur retour. Mais l'usine à gaz pétaradante a prévenu que le règlement serait repoussé sur un mois !

Très optimistes certains pensent n'en jamais voir la couleur...

Comme on peut le constater à la lecture, si tu n'as pas un secrétariat à disposition qui soulage l'atelier, cette affaire n'est pas rentable.

Qui passerait son temps au téléphone pour des rencontres aléatoires ?

Qui remplirait des dossiers avec photo aller et retour sur son ordi ?

Qui attendrait son argent pour des prestations souvent minimales ?

En résumé, si l'intention était sympathique, la mise en œuvre est gâchée par trop de temps perdu et d'incompréhensions pour se mettre à niveau.

Exemple d'articulation sur la base d'une facture de 100 €.

Facture total : Pièces et M.O. : 100 € dont 80 € + 20 € T.V.A.

Reste au client à payer : 80 € - 50 € = 30 € + 20 € de T.V.A = 50 €.

Pour les candidats à la prime il faut se bouger, l'opération se clôt fin 2020 et si on fait un petit calcul 20 millions divisés par 50 égale 400.000 cycles à réviser.

Nota : L'enveloppe des 20 millions est financée par le Certificat d'Economies d'Energie dans le cadre du Programme « Alvéole » - Comme on le voit on en apprend des choses !

C'est un coup de boost au vélo dit Elisabeth Borne, la Ministre de la Transition écologique.

C'est un coup de blues (migraine en français) pour les réparateurs, dit la profession.

Les équipements, compteurs, bidon, peinture, sacoches, pompes sont exclus.

Pour s'informer : Voir le site WWW.coupdepoucevélo.fr

Un Site recommandé et recommandable très éclairant sur le sujet voir : **Que Choisir.**

Entre autre on y parle d'une grande enseigne qui rapatrie des sièges bébés reconnus dangereux à l'usage ! Ou du matériel de fixation qui trahirait son usage ...

Leur dossier sur l'achat d'un V.A.E. est complet et sérieux.

dans la coulisse de l'opération « Coup de pouce ».

Opération « Coup de pouce » ! Quézaco ? La Sacoche a voulu conduire une enquête approfondie sur le terrain pour se faire une idée juste de cette affaire de prime de 50 euros.

Certes, cela partait a priori d'une très louable intention. Mais il fallut constater à l'usage que ça avançait cahin-caha : un manque évident de préparation et ça tourne à ce qu'on appelle dans le Midi à la « charlotade » ! Nous invitons nos lecteurs à lire l'article qui suit celui-ci ; »Coup de pouce au royaume d'Ubu »

La chose a été mise en place en seulement deux mois par le réseau Alvéole gérant du dispositif de l'Etat. Rien d'étonnant qu'il y ait des « trous » à répétition (j'en vois qui n'ont pas compris....). Soyons justes ! Les premiers retours sur ce plan d'incitation à mettre ou remettre le Français en selle indiquent que tout n'est pas négatif.

Les gagnants sont en premier les grossistes qui voient leurs stocks d'accessoires et de pneus fondre comme neige au soleil. Oui mais ! Stocks qui venant d'Asie seront difficiles à reconstituer car de là-bas il ne nous arrive pas que des médicaments, des masques et ...des virus !

Autres gagnants, à première vue, les vélocistes mais avec des contraintes et non des moindres que nous avons décrites dans l'article sus-cité. Contrariétés et pertes de temps substantielles dues à la plateforme qui se met de temps à autre aux abonnés absents ! Vive l'informatique !

Dès les arrivages se succèdent des discussions, des estimations de devis, des fiches à rempliret silence de la plateforme pour finaliser ; heureux ceux qui ont les nerfs solides...

Car cette obole gouvernementale (avec nos impôts rappelons-le tout de même !) a émoussillé bon nombre de gens qui veulent profiter de l'aubaine, pardi ! Et, en notre présence nous avons vu des gens qui avaient laissé leur engin dehors depuis 8 mois sans protection envisageant de le faire réviser pour juste faire un tour dans la campagne avec le petit, le porte bébé lui déjà monté.

D'aucune a benoitement demandé qu'on aille lui chercher ses 3 vélos de location et vite les remettre en état pour ses gîtes, arguant la venue proche de la clientèle.

Quant au quidam qui a amené le vélo enfant dûment démolé par ce dernier il n'avait pas l'air d'en voir pérenniser son utilisation pour aller à l'école dès la rentrée.

Dans la catégorie « les gonflés » on a eu la demande de monter en prime des accessoires achetés sur Internet...

D'aucun pensait faire juste changer deux patins de freins et encaisser les 50 € , repartant dépités du refus sous l'œil goguenard du mécano.

Et le chœur unanime n'hésitant pas à susurrer de n'en faire si possible que pour 50 € bien entendu...

Il est bon de préciser que l'enquête et les faits rapportés se sont déroulés en zone rurale. Milieu où l'on peu aisément observer les quelques utilisateurs coutumiers et ce n'est pas la prime des 50 € qui en fera augmenter notablement le nombre.

Pour les cités où il y a des aménagements favorisant le vélo il est possible qu'il y ait un certain impact, affaire à suivre...Nous pensons que de jeter cette modeste indemnité à tous vents comme un saupoudrage, n'était pas la meilleure des façons. Par contre, allouer la somme plus conséquente de 150 € à chaque cycliste présentant une attestation patronale prouvant qu'il se rend régulièrement sur son lieu de travail serait plus judicieux. Ce serait une sorte de récompense, d'encouragement à l'effort et au civisme. Le monde étudiant notamment pourrait être lui aussi concerné car dans les villes universitaires ce mode de déplacement non polluant est très prisé par les jeunes.

Finalement une aide plus conséquente et mieux ciblée nous coûterait moins car ce sont bien nos impôts qui alimentent l'opération largement improvisée « Coup de pouce ».

Après avoir vu de près dans la coulisse la mascarade nous disons pouce !

N.B. Les faits cités sont réels et non exhaustifs car de l'aveu du professionnel ce ne sont que des échantillons... Pauvre France.

Charlotade : *Jeu taurin qui imite peu sérieusement la corrida avec des clowns faisant office de matadors*

La Sacoche Spéciale «Coup de pouce»

